

REPUBLIQUE DU BENIN

Département du Zou

Commune d'Abomey

-----0-----

**Stratégie de communication entre les différents
acteurs de la commune d'Abomey
pour une gestion communale concertée**

Document élaboré par :

CEBEDES Xudodo

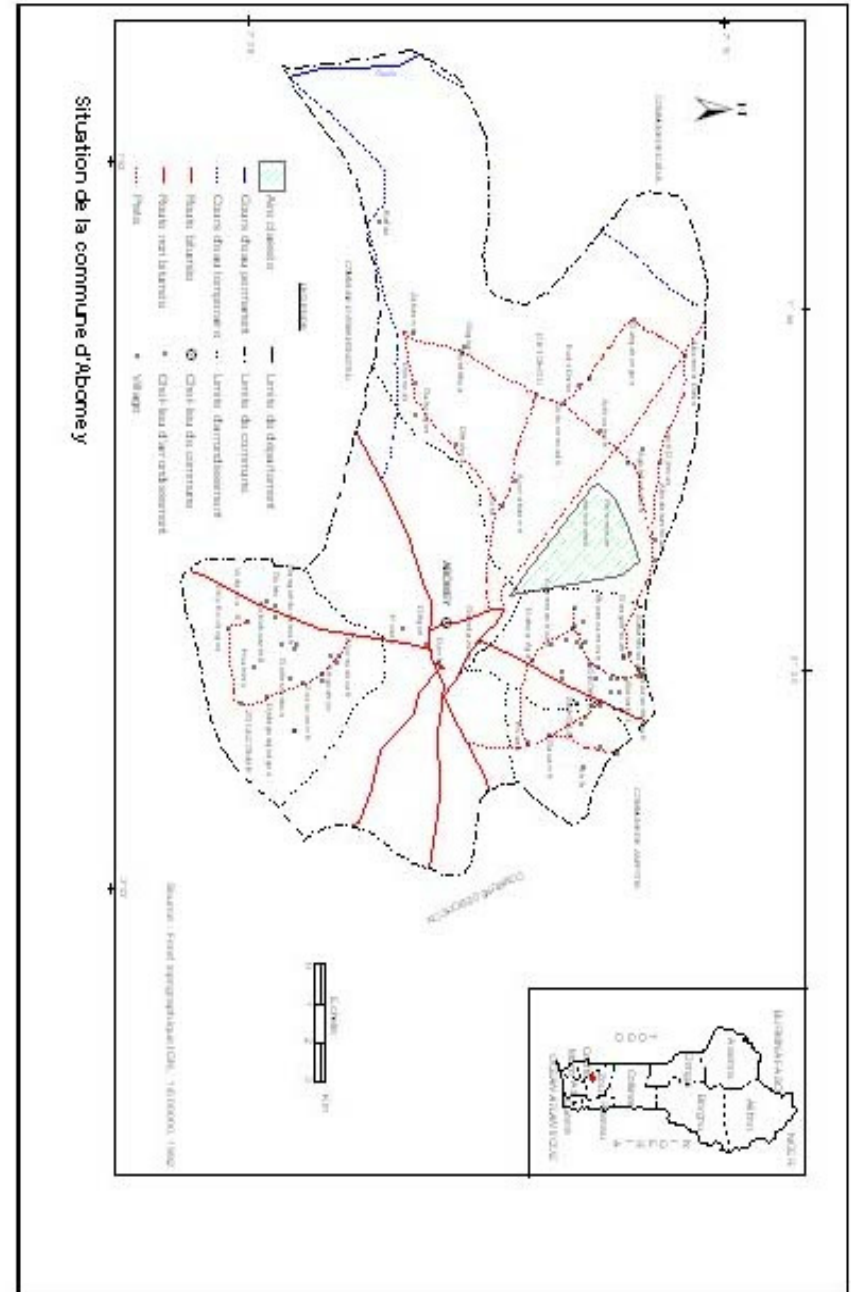


Avec l'appui financier de :

PGDP (DANIDA)



Mars 2006



SOMMAIRE

I - Introduction	2
2 - Le contexte de décentralisation	3
2.1 - Bref historique de la décentralisation au Bénin.....	3
2.2 -Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi	3
2.3- Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences.....	4
3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune d'Abomey	4
3.1 - Les structures et le personnel commis à la communication	4
3.2 - Les thèmes de communication déjà abordés	5
3.3 - Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés.....	6
3.4 - Les canaux et supports existants mais non utilisés.....	7
3.5 - Les opinions sur les effets de ces expériences de communication	7
3.6 - Les structures d'appui à la communication.....	8
4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune d'Abomey	8
4.1 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal dans ses relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci.....	8
4.2 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal en son sein.....	9
4.3- Identification des problèmes de communication émergents et besoins en information des populations.....	10
5- Planification Stratégique de la communication dans la commune d'Abomey	10
5.1 - Identification des objectifs de communication.....	11
5.2 - Identification des contenus/thèmes	12
5.3 - Identification des groupes cibles, des canaux et supports de communication.....	13
5.4- Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts).....	16
6 - Les actions d'accompagnement	18
6.1 - Acquisition de matériels nécessaires	18
6.2 - Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)	19
7 - Stratégie de mise en oeuvre	19
8 - Le budget global	20
9 - Conclusion	20

I - Introduction

Le processus de décentralisation en cours au Bénin s'est concrétisé par les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux. Les maires et tous les organes communaux sont installés et ont pris en main les destinées de leurs localités dans les domaines politique, économique, environnemental et socioculturel définis par la loi. Après une période de balbutiement, les communes se sont engagées dans l'élaboration des documents de planification communale. Les Plans de Développement Communaux ont été élaborés et sont en phase de mise en œuvre.

Les espoirs suscités par l'avènement de la décentralisation ont commencé par s'effriter. Les populations à la base ont commencé par accuser les conseils communaux de tous les maux. Les grognes et manifestations de désapprobation se multiplient de jour en jour. Un courant de destitution des maires a commencé par faire ravage. L'instabilité des conseils communaux est devenue un phénomène contagieux.

Les diagnostics ont vite montré que ces difficultés sont en partie dues au faible niveau de communication qui existe au sein des conseils communaux d'une part et entre les autorités communales et les citoyens à la base, d'autre part. Les différents acteurs (élus locaux, services déconcentrés de l'Etat et citoyens) ne connaissent pas très bien leurs attributions et les informations sur la gestion communale ne sont pas mises à la disposition des populations. Les mairies ne

disposent pas d'une stratégie de communication pour échanger avec leurs citoyens et les partenaires au développement.

Cette situation a conduit le Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP) de la Danida à élaborer pour chacune des neuf communes du département du Zou une stratégie de communication. La mise en œuvre de cette stratégie sera suivie pendant deux (2) ans par le PGDP.

Le présent document, fait l'état des lieux en matière de dispositifs/stratégies de communication, identifie les problèmes/dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune d'Abomey avant de présenter une stratégie de communication avec des actions planifiées dans le temps.

2 - Le contexte de décentralisation

2.1 - Bref historique de la décentralisation au Bénin

Conformément aux recommandations de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 et aux dispositions des articles 150 et 153 de la constitution du 11 décembre 1990, le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation. Après de longues et difficiles gestations, les cinq lois devant régir la décentralisation au Bénin ont été votées. Les élections communales de décembre 2002 sont venues concrétiser la mise en route effective de la réforme de la décentralisation au Bénin. Les conseils communaux ont été installés au cours du premier trimestre de l'année 2003. Il est généralement

admis de tous les acteurs que les enjeux majeurs de la décentralisation sont : la démocratie à la base, la bonne gouvernance et le développement local.

Les mairies sont préoccupées par la mise en œuvre d'un développement local harmonieux. Elles sont soucieuses de l'amélioration des conditions et du cadre de vie de leurs populations à travers l'augmentation des revenus et un meilleur accès aux services sociaux de base. Conscientes de cet enjeu, elles se sont dotées chacune d'un plan de développement communal (PDC) qui est la boussole qui doit orienter le développement communal. Enfin, depuis près de deux ans, les communes du Bénin, se battent vaillamment pour la mise en œuvre de leur PDC.

2.2 - Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi

La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin a dans son chapitre 3 défini les compétences de la commune. La commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. La commune a des compétences clairement définies par la loi dans les domaines ci-après :

1. Développement local, aménagement, habitat et urbanisme ;
2. Infrastructures, équipements et des transports ;
3. Environnement, hygiène et salubrité ;
4. Enseignement primaire et maternel ;
5. Alphabétisation et éducation des adultes ;
6. Santé, action sociale et culturelle ; et
7. Services marchands et investissements économiques.

La commune exerce ses compétences en conformité avec les stratégies sectorielles, les réglementations et normes nationales en vigueur.

2.3- Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences

Depuis la mise en place effective de la décentralisation, les conseils communaux se sont vus transférés, seulement une partie des compétences qui leurs sont dévolues par la loi. Sur les sept domaines de compétence prévus pour être transférés aux communes, deux sont encore confisqués par le pouvoir central. Il s'agit de l'enseignement primaire et de la santé. Le transfert des pouvoirs est très souvent partiel dans tous les autres domaines. Les autorités locales perçoivent ces transferts comme une démission avérée ou un désengagement pur et simple de l'Etat car les transferts de ressources, surtout financières, n'accompagnent pas celui des compétences. Chaque mairie assume les

compétences qui lui sont transférées tant bien que mal avec des ressources propres ou difficilement mobilisées de divers partenaires. En termes clairs, les ressources financières et humaines nécessaires à l'exercice correct de ces compétences font cruellement défaut.

3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune d'Abomey

L'état des lieux en matière de dispositifs de communication va faire le point de l'existant concernant :

- Le personnel commis à la communication (effectif, compétences) ;
- Les thèmes de communication déjà abordés (internes et externes) ;
- Les canaux et supports utilisés (médiats, affiches, dépliants, etc.) ;
- Les canaux et supports existants mais non utilisés ainsi que les raisons explicatives ;
- Les opinions sur les effets de ces expériences de communication ; et
- Les structures actuelles d'appui à la communication

3.1 - Les structures et le personnel commis à la communication

La mairie d'Abomey dispose, depuis près de deux ans, d'une cellule de communication animée par deux personnes. L'un des

chargés de communication est un gestionnaire de formation qui assure cette attribution cumulativement avec ses fonctions de chargé du service de développement et de la prospection au niveau de la mairie. Et l'autre est un instituteur à la retraite. Le premier a suivi une formation de six mois dans le domaine de la communication. Il a aussi pris part à plusieurs séminaires et réunions dans le domaine de la communication. N'ayant pas reçu une formation spécialisée en communication, l'instituteur à la retraite est bien au parfum des réalités de la commune et a pris part à plusieurs séminaires et ateliers dans le domaine de la communication. Il a une vie associative très riche et diversifiée. Il est conseiller du Maire, membre du COGEA, deuxième vice président de l'Association de Développement d'Abomey (Vidékon), secrétaire administratif du Conseil d'Administration de la Fédération des Parents d'élèves (FEDAPE Zou / Collines) etc.

Cette cellule travaille en collaboration avec toutes les structures communales et services déconcentrés. Elle est aussi autorisée à faire appel à toute personne ressource qu'elle juge nécessaire pour le bon accomplissement de sa mission. En somme, le cadre institutionnel semble exister pour une communication effective entre les acteurs de la vie communale dans la commune d'Abomey.

3.2 - Les thèmes de communication déjà abordés

En matière de communication, la commune d'Abomey a déjà réalisé plusieurs actions. Plusieurs émissions radiophoniques ont été animées sur des thèmes assez diversifiés. Deux grands domaines ont été abordés :

- la mobilisation des citoyens à s'intéresser au développement local et à participer à la gestion de la collectivité locale ; et
- l'information des citoyens sur les normes, principes et lois qui règlent la décentralisation

Au nombre de ces thèmes déjà développés nous pouvons retenir :

1. L'administration communale
2. La mobilisation des ressources par la fiscalité communale
3. La coopération décentralisée avec l'appui Albi, ville partenaire en France
4. Le festival de Danxomè : objectifs et atouts
5. La vulgarisation du PDC
6. Les ouvrages hydrauliques à travers les forages : utilité et mode de gestion
7. Les réalisations du conseil communal

Notons aussi que les comptes rendus des sessions et des décisions prises par le Conseil Communal sont régulièrement faits sur les ondes des radios locales et dans la presse écrite. La mairie sollicite les journaux publics ou privés à venir assister aux diverses manifestations

et sessions du conseil communal. A la suite des grognes des populations, les autorités communales montent très souvent au créneau pour s'expliquer. Toutes ces activités ont pour but de permettre à la population de s'intégrer dans la dynamique de la décentralisation et de mettre à la disposition des citoyens des informations crédibles sur la gestion communale. Un plan de communication globale interne et externe financé par le PRODECOM est en cours d'exécution dans le commune d'Abomey.

3.3 - Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés

Les canaux de communication utilisés par la mairie d'Abomey sont assez diversifiés : les radios locales, la télévision locale, les journaux écrits, des affiches (tableau d'affichage au niveau de la mairie), des dépliants, brochures dans le cadre du festival du Danxomè (qui sont offerts aux partenaires, ONG de la place, populations et autres visiteurs), les réunions avec les groupes cibles, les crieurs publics, etc.

☞ Les radios locales sont beaucoup plus sollicitées par la Mairie d'Abomey. En effet, la mairie a signé avec l'appui du PRODECOM, un contrat de partenariat avec la radio Royale FM. La Mairie d'Abomey a déjà organisé plusieurs émissions sur des thèmes liés au développement de la commune et à l'information des citoyens. La Mairie invite très souvent les radios locales à

venir couvrir ses manifestations officielles. Il faut reconnaître que le nombre réduit des interventions de la mairie à la radio ne couvre que partiellement les besoins en communication des citoyens.

- ☞ La cellule de communication, avec la collaboration technique du PRODECOM, a élaboré deux plans thématiques de communication pour mieux faire connaître les potentialités et les problèmes de la commune.
- ☞ Pour mieux faire connaître le Plan de Développement d'Abomey, la version électronique de ce document a été gravée sur plusieurs CD-ROM qui sont disponibles à la mairie.
- ☞ Le maire accorde souvent des interviews à la presse écrite locale et même nationale voire internationale.
- ☞ Les décisions du conseil communal et du maire sont régulièrement affichées à la mairie. Les procès verbaux des sessions du conseil communal, les arrêtés communaux et autres comptes rendus sont affichés ou gardés à la disposition des citoyens.
- ☞ La cellule de communication a mis en place un mécanisme de diffusion des informations qui permet des échanges entre les autorités communales et les différentes couches sociales. Des réunions de sensibilisation sont régulièrement organisées pour partager les informations et répondre aux besoins d'information provenant des citoyens. Ce service est aussi à la disposition des populations pour leur fournir les informations et recevoir leurs suggestions.

- ☞ Chaque mois, l'organe exécutif de la mairie (le maire et ses adjoints) tient une réunion d'information et d'échange avec les Chefs d'Arrondissement (CA). Chaque CA restitue à ses Chefs de quartier ou de Village (CV) les actions de la Mairie et fait remonter les doléances de la base.
- ☞ Les chefs de quartier et chefs de village font régulièrement appel aux crieurs publics pour la diffusion de certaines informations à la population.

Au total, le mécanisme de communication fait de la sensibilisation, des séances de CCC (Communication pour le Changement de Comportement) ; des rencontres mensuelles de l'organe exécutif de la mairie composé du Maire, de ses adjoints et des chefs d'arrondissement ; des réunions de restitution et de collecte de doléances entre chaque chef d'arrondissement et ses chefs de village.

3.4 - Les canaux et supports existants mais non utilisés

Les posters, les affiches illustrées, les banderoles et panneaux géants constituent aujourd'hui des canaux de communication qui ne sont souvent pas utilisés par la mairie d'Abomey pour des raisons économiques. Leurs coûts de production sont élevés. Cependant des panneaux ont été faits dans le cadre du festival du Danxomè.

La mairie n'a pas encore réalisé un documentaire vidéo numérique sur ses potentialités économiques et touristiques. De

même, elle ne dispose pas d'un site Internet pour se faire connaître dans le monde entier. Le courrier électronique n'est pas encore un canal de communication bien connu dans les bureaux de la mairie.

Les chemises des conducteurs de taxi motos peuvent aussi véhiculer certains messages mais ne sont pas ici utilisés à cet effet. Les chansons populaires et les théâtres sont des canaux très accessibles mais pourtant non utilisés du fait de l'absence d'une stratégie communale de communication.

3.5 - Les opinions sur les effets de ces expériences de communication

De l'avis des personnes interrogées à la mairie, les actions de communication réalisées ont généralement donné des résultats assez intéressants. Les émissions radio ont informé, éclairé et engendré des prises de conscience chez beaucoup de citoyens. Les grognes se réduisent progressivement. Les populations comprennent de plus en plus les attributions et les rôles de la mairie. Les accusations injustifiées commencent petit à petit à faire place à des analyses raisonnées. Les contribuables sont de mieux en mieux informés sur les initiatives et projets de la mairie. Cependant les populations ne se sentent pas totalement convaincues quand il n'y a pas des réalisations concrètes.

La participation des citoyens aux sessions du conseil communal commence par se faire sentir suite aux explications du maire sur les antennes des radios locales.

Chaque fois que le maire ou un des membres du conseil communal monte au créneau pour donner des éléments d'explication sur la gestion des affaires de la commune, on constate que les grognes diminuent. C'est la preuve qu'un réel besoin d'information existe. Les citoyens ont besoin de connaître les actions qui sont planifiées, les stratégies et modalités de mise en œuvre, les moyens qui y sont alloués et les résultats attendus. Les comptes rendus, les actions d'information et d'éducation des citoyens sont déterminants pour la mobilisation et la participation de tous au développement local.

3.6 - Les structures d'appui à la communication

La mairie d'Abomey bénéficie depuis 2004 du soutien technique et financier du PRODECOM sur les questions de communication. Ce programme a élaboré deux plans de communication pour Abomey. Il a financé la mise en œuvre d'un de ces plans. Il a ouvert un temps d'antenne sur la Radio 'Royale FM' aux autorités de la mairie pour qu'elles communiquent avec ses citoyens à la base. Le PRODECOM a donné plusieurs formations aux élus locaux (Maire et chefs d'arrondissement) et au personnel de la mairie (le chargé de communication et les chefs services) sur les

techniques de mobilisation sociale pour le développement, sur la communication dans la gestion locale. Il apporte aussi à la mairie des appuis isolés en communication (réalisation des affiches pour le festival de Danxomè).

4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune d'Abomey

4.1 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal dans ses relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci

A l'installation du conseil communal aucun mécanisme de communication n'était mis en place. Les acteurs communaux n'étaient pas suffisamment préparés pour la gestion communale. La mairie ne disposait ni d'un service chargé de la communication, ni d'une cellule de communication. Le compte rendu des décisions du conseil communal à la population n'était pas une préoccupation prioritaire des autorités locales alors que les citoyens avaient soif de comprendre la réforme administrative et les nouveaux comportements que la décentralisation imposait. L'avènement des radios locales et la liberté d'expression, ont offert aux citoyens non informés une tribune de grogne et d'accusation tous azimuts. Le conseil communal est accusé de certains maux : léthargie, incompétence, absence d'autorité, etc.

Aussi, la méconnaissance par les citoyens du contenu de la décentralisation et des conditions préalables à sa réussite ont été et demeurent l'un des problèmes essentiels qui est à la base des

difficultés de communication entre le conseil communal et les citoyens.

Les dates des sessions ne sont pas suffisamment publiées pour permettre la participation massive des citoyens

Les citoyens n'ont pas encore la culture de suivi / contrôle de la gestion communale par méconnaissance des textes et lois de la décentralisation, ceci engendre des problèmes de communication avec les citoyens.

Les difficultés rencontrées par le Conseil Communal dans ses relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre par ceux-ci sont aussi liées aux comportements déplorables de certains candidats qui ont perdu les élections communales. La désinformation, les accusations mensongères et les grognés sur les radios locales étaient leurs armes de lutte contre les actions des élus locaux. En effet, ces derniers suscitent le soulèvement d'une tranche de la population sur des sujets dont ils ne maîtrisent pas les contours. Les questions de gestion des taxes du marché, le non paiement des taxes par les conducteurs de taxi moto zémidjan (ce sont des conseillers qui montent ces derniers à cet incivisme) par exemple font souvent l'objet de discordance entre les citoyens et l'administration locale car les citoyens souhaitent avoir une bonne connaissance de la gestion de ces secteurs.

Le processus d'élaboration du PDC a été pour les autorités locales une opportunité d'échange et de discussion franche avec les populations à la base sur les options et stratégies du développement communal. Le cumul de ces expériences a amené le maire et ses

adjoints à prendre conscience de la nécessité de mettre les informations sur la gestion communale à la disposition de tous les citoyens d'une part et les informations sur les potentialités et initiatives communales à la disposition des partenaires au développement d'autre part. C'est ainsi que la cellule de communication a vu le jour pour combler le déficit. Ainsi, ce vide communicationnel a commencé à être comblé timidement et mérite d'être renforcé.

Enfin, l'inexistence des moyens matériels et surtout financiers a été aussi un frein aux échanges entre les autorités locales et les populations.

4.2 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal en son sein

Les problèmes de communication rencontrés par le conseil communal en son sein sont d'ordre matériel et politique.

- ☞ La répartition des infrastructures à réaliser dans les arrondissements est souvent la pomme de discorde entre les conseillers communaux. Chaque conseiller veut avoir le maximum d'infrastructures dans son arrondissement. Cette ambition des uns et des autres engendre parfois des joutes oratoires.
- ☞ Les conseillers surtout les CA et présidents de commission ont attendu plus d'un an pour se voir doter d'une moto par la mairie dans le but d'accroître leur mobilité.

- ☞ La configuration politique (apparemment homogène) du conseil communal a parfois entravé les échanges entre les conseillers. Mais des tentatives ouvertes de destitution du maire n'ont pas été enregistrées.
- ☞ Il a été noté une certaine timidité coupable au niveau de certains conseillers. Ils ne réagissent pas en face de certains dossiers et ne participent pas activement aux débats.
- ☞ Il existe une lourdeur administrative qui ralentit la circulation des informations entre le maire et la plupart des conseillers.

4.3- Identification des problèmes de communication émergents et besoins en information des populations.

Les problèmes de communication qui émergent de ce diagnostic peuvent être classés en quatre (4) catégories que sont :

- Le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation ;
- Le faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques ;
- L'inadéquation des moyens humains, matériels et financiers alloués à la communication au sein de la mairie.

La résolution des deux premiers problèmes nécessitera des actions de communication. Le troisième problème appelle à l'élaboration d'actions d'accompagnement nécessaires pour une mise

en œuvre effective et efficiente des actions de communication identifiées dans cette stratégie.

Tous ces problèmes ont pour conséquences :

- Des soupçons de malversation financière portée sur le maire
- Un faible niveau de maîtrise du contenu du PDC ;
- Un faible niveau de satisfaction des citoyens par rapport au système actuel de gestion des affaires publiques
- Une méconnaissance des difficultés actuelles du conseil communal en matière d'exercice des compétences qui lui sont transférées par la loi
- Un faible niveau de contribution des citoyens aux actions de développement à divers niveaux

5- Planification Stratégique de la communication dans la commune d'Abomey

La commune est le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales (article 2 de la loi n°97-029). La circulation de l'information est le premier facteur qui détermine la participation des citoyens aux initiatives de développement. Il est question de mettre le citoyen au cœur des affaires locales.

Une volonté politique bien élaborée et planifiée est alors nécessaire. Il ne suffit pas de faire, il faut faire savoir, aussi bien ce qui a été réalisé que ce qui n'a pu l'être, en expliquant les raisons du retard ou de l'annulation d'un projet. Il importe à l'équipe communale de passer de l'information (qui porte à l'attention de...) à la communication (qui expose, explique, tente de convaincre, de motiver, de faire prendre conscience et de susciter l'adhésion tout en écoutant et valorisant les commentaires et points de vue des administrés) et de la communication à la participation effective des populations au développement de leur commune (implication dans les prises de décision qui les affectent, délégation de maîtrise d'ouvrage, contribution à la mobilisation des ressources financières locales à travers le paiement des taxes et divers impôts ainsi des ressources humaines).

La création d'un service ou d'une cellule de l'information et de la communication au sein de la commune est un excellent moyen pour véhiculer les messages de la mairie vers les populations et suivre les avis des citoyens sur la gestion communale. Pour atteindre ce but, il faut doter la commune d'une stratégie compatible et cohérente pour la conduite des actions de communication. Le diagnostic des problèmes de communication conduira à l'identification des objectifs de communication avec des thèmes ou des messages précis à faire passer. Les canaux et groupes cibles seront définis pour chaque message ou contenu de communication. Une planification rigoureuse de toutes ces

actions permettra la mise au point d'un plan stratégique pour la communication communale.

Vision de l'autorité communale dans le domaine de la communication avec les citoyens :

« D'ici 2010, Abomey est une commune dans laquelle l'information circule bien sur la gestion communale au sein de la mairie et entre la mairie et les citoyens ce qui accroît la participation de tous aux actions de développement »

5.1 - Identification des objectifs de communication

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des problèmes de communication que le diagnostic nous a permis d'identifier. Il dégage aussi des objectifs de communication pour parvenir à la résolution de ces problèmes¹.

Problèmes de communication	Objectifs de communication
1. Faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation	1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la mairie
	1.2. Informer les citoyens sur les compétences et rôles actuels de l'Etat dans les communes
	1.3 Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation
	1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune

¹ Le lot I du PGDP a élaboré une stratégie de diffusion des Plans de Développement Communaux. Cette stratégie s'inscrit dans la stratégie communale de communication.

	1.5 Informer sur les principes de base d'un contrôle citoyen légal et efficace
2. Faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques	2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal
	2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune
	2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie
	2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie
	2.5 Populariser le contenu du PDC
	2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC
	2.7 Renforcer le civisme fiscal des citoyens
	2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contreparties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement
	2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics
	2.10 Faciliter l'accès aux documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal

systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation	des ressources forestières, animales et halieutiques T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier
1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune	T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs
1.5 Informer sur les principes d'un contrôle citoyen légal et efficace	T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité T12- Les acteurs de la société civile T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre
2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal	T14- L'évolution du budget communal dans le temps T15- Les sources de recette du budget communal T16- Les lignes de dépenses communales T17- Les sources des financements extérieurs de la commune
2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune	T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être, T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles
2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie	T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal
2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie	T23- Les prestations de la mairie T24- Orientation des usagers de la mairie (panneau, d'indication, tableau d'affichage, etc.) T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers

5.2 - Identification des contenus/thèmes

Objectifs de communication	Thèmes/contenus de communication
1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la mairie	T1- les domaines de compétence de la commune T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées T3- les domaines où la commune n'est pas compétente
1.2 Informer les citoyens sur les compétences et rôles actuels de l'Etat dans les communes	T4- la tutelle et l'appui – conseil T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)
1.3 Populariser les	T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation

2.5 Populariser le contenu du PDC	T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune) T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation
2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC	T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs T32- Le transfert des ressources par l'Etat
2.7 Renforcer le civisme fiscal (des citoyens)	T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune. T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts
2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contreparties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement	T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal T38- Les formes de contribution au développement communal
2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics	T39- Qu'est-ce qu'un bien public T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics
2.10 Faciliter l'accès aux contenus des documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal	T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie

5.3 - Identification des groupes cibles, des canaux et supports de communication

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/supports de communication
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale, posters
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio affiches en français facile et en langue locale
T3- les domaines où la commune n'est pas compétente	Population ; ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale Prospectus en français facile et en langue locale
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)		
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Émissions interactives radio Réunion avec les groupes cibles
T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Population Service technique de la mairie Personnel de la mairie Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Émissions interactives radio Réunions avec les exploitants

T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale, prospectus en français facile et en langue locale
T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs		
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité	Population CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information et de formation au niveau du CC Réunion d'information dans chaque arrondissement
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations, CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations, CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Formation
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Émissions interactives radio
T15- Les sources de recette du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages,
T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Population Services techniques de la mairie	Réunion d'information avec les ressortissants
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Partenaires étrangers Population et leurs organisations ; CC Services techniques de la mairie	

T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte rendu annuel des actions Pages web
T19- Le budget d'investissement et les réalisations prévues		
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	-Émissions interactives radio
T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte rendu annuel des actions
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Réunion d'information et de formation -Emissions radio interactives -Théâtres populaires -Chansons en langues locales
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale	Population et leurs organisations	-Emission radio -Affiches en français facile et en langue locale
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques Personnel de la mairie et des arrondissements	Réunions d'information Formations

T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio -Projection suivie de débats au niveau des villages -Vulgarisation CD-ROM
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC, Diaspora	-Emission interactive radio -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie -Page web Courriers électroniques
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Diaspora Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio, -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation		
T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population ; CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population ; Partenaires étrangers ; CC ; Services techniques de la mairie Services déconcentrés	-Emission interactive radio Réunions d'information
T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune	Contribuables	-Emissions interactives radio -Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles
T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Émissions interactives radio Réunion d'information

T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations Partenaires étrangers	-Émissions interactives radio -Réunion d'information, -Théâtres populaires Chansons en langues locales
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	CC Services techniques de la mairie	
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal		
T38- Les formes de contribution au développement communal		
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Émissions interactives radio -Réunion d'information, -Théâtres populaires Chansons en langues nationales
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information Photocopie des documents
T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie		

5.4- Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts)

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale, posters	30000	30000	30000			90000
			40000	30000			70000	
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
			40000	30000			70000	
T3- les domaines où la commune n'est pas compétence	Population ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
			40000	30000			70000	
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile		40000		40000		80000
				40000		30000	70000	
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc)	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Prospectus en français facile et en langue locale	40000	30000				70000
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Émissions interactives radio Réunion avec les groupes cibles	30000	30000	30000			90000
			30000	30000	30000			90000

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Population Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Émissions interactives radio Réunions avec les exploitants	30000	30000	30000			90000
			30000	30000	30000			90000
T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité	Population CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information dans chaque arrondissement	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio	30000		30000		30000	90000
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Formation	30000	30000	30000			90000
			100000			100000		200000

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutiens de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Émissions interactives radio	40000	40000	40000	40000	40000	200000
T15- Les sources de recette du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages,						
T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Population Services techniques de la mairie	Réunion d'information avec les ressortissants	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations, CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Réunion d'information, Les plaquettes de compte rendu de mandat, bulletin, pages web	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations professionnelles	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio	50000	50000	50000	50000	50000	250000
T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale, Bulletin, plaquettes de compte rendu	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			300000	300000	300000	300000	300000	1500000

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutiens de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Émissions interactives radio -Théâtres populaires, les chansons en langues locales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			50000	50000	50000	50000	50000	250000
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage	300000					300000
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale	Population et leurs organisations	-Emission radio -Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			40000	30000				70000
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques Personnel de la mairie	Réunions d'information Formations	50000		50000		50000	150000
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio Interactive -Projection suivie de débats au niveau des Arrondissements -Production et Vulgarisation CD-ROM	30000		30000			60000
			60000		60000			120000
			1000000	250000		250000		1500000
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie -Page web, Journaux en ligne, courriers électroniques	PGDP Lot1	PGDP Lot1				0
			PGDP Lot1	PGDP Lot1				0
				PGDP Lot3				0

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio, -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie	30000		30000		30000	90000
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation			50000		50000		50000	150000
T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie	50000		50000			100000
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie, CC	-Emission interactive radio Réunions d'information	30000		30000		30000	90000
T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune	Contribuables	-Emission interactive radio -Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles	30000	30000	30000	30000	30000	150000
				300000				300000
			100000		100000		100000	300000
T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Émissions interactives radio Réunion d'information	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			100000		100000		100000	300000
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations Partenaires étrangers	-Émissions interactives radio -Réunion d'information,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	CC Services techniques de la mairie	-Théâtres populaires, les chansons en langues locales	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal			100000	100000	100000	100000	100000	500000

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T38- Les formes de contribution au développement communal								
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Émissions interactives radio -Réunion d'information, -Théâtres populaires, les chansons en langues nationales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			30000	30000	30000	30000	30000	150000
			50000	50000	50000	50000	50000	250000
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics								
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC Mettre des copies des documents administratifs à la disposition des citoyens	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information Photocopie des documents	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Total global	4170000	2520000	2480000	1890000	1770000	12830000

6 - Les actions d'accompagnement

6.1 - Acquisition de matériels nécessaires

Pour un bon fonctionnement du service de la communication, les autorités communales ont souligné le faible niveau d'équipement de la mairie en matériel de communication. A cet effet, elles ont manifesté le besoin d'acquérir un certain nombre de matériel. Il s'agit de :

- Un poste téléviseur couleur,
- Un lecteur CD,

- Un microphone,
- Six haut-parleurs (mégaphones)
- Deux enregistreurs
- Une caméra numérique
- Un micro-ordinateur multimédia
- Un mini groupe électrogène
- Un abonnement Internet.
- Consommables informatiques (CD-ROM, encre pour imprimante...)
- Une antenne parabolique (350000)

6.2 - Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)

Pour améliorer les capacités de ses ressources humaines, la commune a vivement souhaité la formation d'un certain nombre d'agents communaux et surtout les membres de la cellule de communication en plus des conseillers communaux sur les techniques de communication. La maîtrise de quelques notions techniques de communication s'avère alors indispensable pour une mise en œuvre efficace de cette stratégie de communication.

7 - Stratégie de mise en oeuvre

La mise en œuvre de cette stratégie de communication relève de la compétence de l'organe exécutif du conseil communal sous la bienveillante autorité du Maire. La cellule de communication qui est

une structure spécialisée, devra s'approprier du contenu de ce document qui désormais orientera toutes ses actions. La cellule de la communication se chargera d'opérationnaliser les actions contenues dans ce document de stratégie. L'organisation pratique des émissions radio, des réunions d'information, la conception des affiches, des panneaux, des posters, des prospectus et des bulletins sont de la responsabilité de l'agent chargé de la communication communale.

Pour une mise en œuvre efficace, la cellule de communication doit faire appel à toutes les compétences internes et externes à la mairie. Les services déconcentrés, les structures non gouvernementales et les personnes-ressources compétentes peuvent être mis à contribution.

Les problèmes de communication étant très voisins d'une commune à une autre, les approches de solution sont aussi très proches les unes des autres. Les communes d'une même zone géographique peuvent s'associer pour la mise en œuvre des actions qu'elles ont en commun dans leurs stratégies de communication. Quand une même radio locale couvre bien deux ou plusieurs communes qui ont à sensibiliser les populations sur un même thème de communication, il serait plus rationnel que ces communes s'associent à ce sujet. Elles en tireront des avantages économiques, organisationnelles et même politiques.

La mobilisation des ressources nécessaires pour l'exécution de cette stratégie de communication doit préoccuper les autorités

communales au premier plan au vue de l'importance de la communication dans le processus de développement. Ces ressources doivent provenir du budget communal pour traduire l'impérieuse nécessité des comptes-rendus aux contribuables. L'appui financier des partenaires au développement est aussi fortement attendu. La mise en place d'un mécanisme d'exploitation du volontariat local permettra la réalisation de beaucoup d'actions de développement.

Les canaux et supports de communication évoqués dans cette stratégie ne sont pas exhaustifs. La cellule de communication doit approfondir les réflexions pour trouver des canaux ou supports de mieux en mieux adaptés aux réalités de la commune.

8 - Le budget global

N°	Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	Total
1	Actions de communication	4170000	2520000	2480000	1890000	1770000	12830000
2	Matériels de communication	1.800.000	400.000				2.200.000
	Un poste téléviseur couleur	250.000					250.000
	Un lecteur CD et DVD	100.000					100.000
	Six haut-parleurs (mégaphones)	300.000					300.000
	Deux enregistreurs		100.000				100.000
	Une caméra numérique		300.000				300.000
	Un micro-ordinateur multimédia	800.000					800.000
	Un mini groupe électrogène	100.000					100.000
	Un abonnement Internet	50.000					50.000
	Une antenne parabolique	350000					350000
	Consommables informatiques (CD-ROM, clé USB, encre pour imprimante.)	200.000					200.000
3	Renforcement des capacités humaines (formation)	200.000	200.000				400.000
	Total global	6.170.000	3.120.000	2.480.000	1.890.000	1.770.000	15.430.000

9 - Conclusion

Il ressort de tout ce qui précède que la communication a une place de choix dans le processus du développement local. Elle est un outil capital pour la mobilisation de la contribution des citoyens et partenaires aux initiatives de développement. Elle :

- permet une parfaite connaissance des objectifs de développement
- favorise la bonne compréhension du rôle de chacun
- met tous les acteurs au même niveau d'information
- permet une bonne exécution des tâches
- évite les frustrations
- évite les conflits dus aux déficits de communication
- permet la prise en compte des propositions des citoyens

Pour être efficace, la communication communale doit suivre une ligne directrice, une stratégie cohérente avec des actions bien définies et planifiées dans le temps. La réussite de cette stratégie dépend des compétences humaines chargées de sa mise en œuvre. Elle dépend surtout de leur capacité à réaliser des combinaisons d'approches, de canaux et de supports de communication entretenus de façon permanente. Bien entendu que les moyens financiers et matériels nécessaires doivent être inscrits au budget.

La communication communale doit se fonder sur un souci permanent qu'est celui du compte rendu. Vu le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation, les autorités communales ont encore le devoir de beaucoup informer, éduquer et communiquer avec leurs populations sur les règles/principes de la démocratie locale.